

Corona : Aide supplémentaire pour salariés en Allemagne

Arbeitsrecht



Dr. Christophe Kühl

Le gouvernement allemand veut réduire les conséquences financières de la pandémie de corona pour les employés qui sont actuellement en chômage partiel : À cette fin, l'allocation de chômage partiel doit être augmentée, les possibilités de revenus supplémentaires doivent être élargies et la période de versement des allocations de chômage doit être prolongée.

1. Chômage partiel

Pour les salariés qui ont réduit leur temps de travail d'au moins 50 %, **l'indemnité de chômage partiel** est portée à 70 % du salaire net perdu à partir du quatrième mois, et à 80 % à partir du septième mois. Pour les salariés ayant des enfants, elle passera à 77 % et 87 % respectivement. Ce règlement doit s'appliquer jusqu'à la fin de l'année.

Pour les employés en chômage partiel, le gouvernement fédéral élargit également les possibilités de **revenus supplémentaires** : À partir du 1er mai, il sera possible de gagner jusqu'au montant total du revenu mensuel précédent dans toutes les professions. La restriction aux professions d'importance systémique sera abolie. Cela s'applique également jusqu'à la fin de l'année.

2. Droits au chômage

En outre, le gouvernement a décidé de prolonger de trois mois le programme de droits au chômage (Arbeitslosengeld I) pour ceux dont le droit prendrait fin entre le 1er mai et le 31 décembre 2020. Le parlement doit encore approuver le projet de loi.

2020-05-06



La Kanzlei

Qivive
Rechtsanwalts GmbH

qivive.com

Köln^D

Konrad-Adenauer-Ufer 71
D – 50668 Köln
T + 49 (0) 221 139 96 96 - 0
F + 49 (0) 221 139 96 96 - 69
koeln@qivive.com

Paris^F

50 avenue Marceau
F – 75008 Paris
T + 33 (0) 1 81 51 65 58
F + 33 (0) 1 81 51 65 59
paris@qivive.com

Lyon^F

10 – 12 boulevard Vivier Merle
F – 69003 Lyon
T + 33 (0) 4 27 46 51 50
F + 33 (0) 4 27 46 51 51
lyon@qivive.com